

AVANT-PROJET Calendrier opérationnel
Organisation CEJ 2023-2024

	Dates	Actions	Salariés concernés
1	18.09.23- 29.09.23	Coordination globale CEJ : Préparation d'une répartition des portefeuilles de jeunes. Proposition de temps dédiés à la connaissance des dispositif CEJ & PACEA. (Dates à planifier)	Isabelle
2	18.09.23- 29.09.23	Coordination administrative CEJ : Proposition d'un calendrier de temps d'aide à la saisie administrative CEJ et l'utilisation de l'application CEJ.	Anaïs
3	18.09.23- 29.09.23	Animation collective : Préparation d'un contenu de programmation d'ateliers et du planning pour une mise en place la semaine du 2 ou 9 octobre. Chaque conseillère a la liberté du contenu des ateliers tout en respectant une régularité des thématiques abordées. (1 atelier emploi, 1 atelier formation/orientation, 1 atelier communication, 1 atelier vie quotidienne, 1 temps administratif) / 3 ateliers minimum / conseillère par semaine.) ⇒ Les journées d'intégration peuvent éventuellement être raccourcies compte-tenu des entrées/sorties permanentes sur le dispositif. ⇒ Les conseillères animatrices de collectifs effectueront <u> systématiquement </u> les inscriptions des jeunes sur les ateliers en complément des positionnements des référentes des jeunes.	Margaux Maryline (et référente thématique en cas de besoin)
4	18.09.23- 29.09.23	Coordination administrative CEJ : Procédure de saisie I-MILO	Anaïs avec les conseillères

	Dates	Actions	Salariés concernés
5	18.09.23- 29.09.23	Animation collective : Proposition de planning des informations collectives CEJ.	Margaux Maryline
6	18.09.23- 29.09.23	Animation collective : Sélection des temps de collectif et des temps d'accompagnement individuel. (Pour les ateliers : 1 conseillère du matin, 1 conseillère d'après-midi à adapter en cas de besoin)	Margaux Maryline
7	A partir du 2 octobre	Coordination globale CEJ : Temps de coordination globale CEJ chaque demie journée. ⇒ Les entretiens individuels déjà prévus seront maintenus en cas de nécessité.	Isabelle
8	A partir du 2 octobre	Coordination administrative CEJ : Temps de coordination administrative CEJ mis en place.	Anaïs
9	A partir du 3 octobre	Coordination globale CEJ : Proposition d'un calendrier de coordination. Tous les mardis matins tous les 15 jours.	Isabelle Avec toute l'équipe
10	24.09.23 matin	Coordination globale CEJ : Groupe de travail. Mise en place des référencements.	Toute l'équipe
11	A partir du 02.10.23	Accompagnement : Chaque conseillère peut accompagner des publics CEJ et PACEA. ⇒ Chaque conseillère prendra soin de baliser un temps administratif par semaine.	Toutes les conseillères
12	A partir du 2 octobre (sauf sur temps collectifs déjà planifiés en octobre)	Accompagnement : Justine accompagne individuellement les jeunes et récupère un certain nombre de nouveaux jeunes et jeunes du portefeuille d'Isabelle.	Justine

	Dates	Actions	Salariés concernés
13	A partir du 2 octobre ou 9 octobre	<p>Animation collective : Chaque conseillère programme chaque semaine 5 demies journées de temps consacré aux collectifs. (1 atelier emploi, 1 atelier orientation/formation, 1 atelier communication, 1 atelier vie quotidienne, 1 temps administratif) Les ateliers sont clairement indiqués sur Google agenda pour offrir une lisibilité à l'ensemble de l'équipe. ⇒ Justine continuera à participer aux temps collectifs déjà prévus à son planning si nécessaire.</p>	Margaux Maryline (et référente thématique en cas de besoin)
14	A partir du 2 octobre	<p>Projets action spécifique : Sélection d'une thématique de mobilisation en concertation avec l'équipe permettant la mise en place de projets spécifiques. (3h30 par semaine) ⇒ Temps à planifier pour choisir une ou plusieurs thématiques laissant prévoir une mobilisation particulière. (Exemples : mobilité, logement, orientation)</p>	Justine avec l'aide l'équipe
15	A partir du 2 octobre	<p>Accompagnement en binôme : A chaque fois qu'une conseillère estimera que l'accompagnement en binôme peut être mis en place, une proposition sera faite pour cela lors des réunions CEJ bi-hebdomadaires du mardi.</p>	Toutes les conseillères
16	Date à définir en fonction de la logistique	<p>Animation collective décentralisée : La possibilité sera offerte d'animer des ateliers sur les lieux de permanence. Pour garantir la faisabilité, la première étape peut être une intervention mensuelle (2 demies journées).</p>	Margaux Maryline (et référente thématique en cas de besoin)